

## La check-list du bon déménagement

Toutes les formalités et les préparatifs à effectuer dans les mois, puis les semaines, voire les jours qui précèdent le grand départ.

J - 4 mois

- Prenez la décision de déménager !
- Estimez le budget disponible pour cette opération

J - 3 mois

- Locataires : envoyez votre préavis au propriétaire (lettre recommandée avec accusé de réception)
- Renseignez-vous sur les places disponibles dans les écoles et les garderies de votre futur lieu de logement
- Prenez contact avec des sociétés de déménagement (devis)

J - 1 mois

- Posez au moins un jour de congé auprès de votre employeur
- Demandez la prise en charge éventuelle de votre déménagement par votre employeur
- Avertissez votre agence bancaire de votre déménagement
- Si vous vendez votre appartement en copropriété, demandez au syndicat l'arrêt des comptes
- Informez vos proches et vos amis de votre prochain déménagement
- Renseignez-vous sur votre nouvelle ville ou votre nouveau quartier
- Faites le tri de tous les objets que vous n'emporterez pas
- Passez un accord avec une société de déménagement

J - 3 semaines

☐ Par téléphone

- Faites résilier votre abonnement EDF-GDF pour le lendemain de votre départ !
- Faites modifier votre abonnement de téléphone fixe et de portable
- Faites modifier votre abonnement au câble, au satellite et/ou à Canal Plus ainsi qu'à Internet
- Faites modifier vos abonnements de presse écrite

☐ Par courrier

- Réglez les factures en attente ou en retard !
- Informez de votre changement d'adresse les organismes suivants :
  - la Caisse primaire d'assurance maladie
  - la mutuelle et la caisse de Retraite
  - la Caisse d'allocations familiales
  - l'ANPE et l'ASSEDIC
  - le Centre des impôts

- la ou les compagnies d'assurances
- les magazines auxquels vous êtes abonné

#### J - 1 semaine

- Faites réexpédier votre courrier à votre nouvelle adresse : moyennant 18 € environ et la présentation d'une pièce d'identité, La Poste se charge de le réexpédier à votre nouveau domicile durant 6 mois
- Avertissez le concierge et vos voisins de votre départ
- Locataire : prenez rendez-vous pour l'état des lieux
- Demandez à EDF et à France Télécom de brancher l'électricité et le téléphone pour le jour de votre arrivée
- Commencez à ranger les objets usuels dans des cartons
- Prévoyez de réserver un parking ou un espace libre pour le camion de déménagement
- Informez tous les organismes que vous avez oublié d'avertir (voir paragraphe précédent)

#### J - 1 jour

- Décrochez tout ce qui est au mur
- Dégivrez le frigo et le congélateur
- Vidangez la cuve à mazout
- Regroupez dans un carton tous les papiers et objets de valeur
- Faites des photocopies de tous les documents importants
- Prévoyez un minimum de choses (nourriture et objets pratiques) pour le lendemain
- Etablissez une déclaration de valeur pour les objets précieux
- Souscrivez une assurance dommages avant le déménagement

#### Avant de partir

- Fermez les alimentations d'eau et couper l'électricité
- Enlevez votre nom de la porte, des sonnettes et interphones sans oublier la boîte aux lettres

#### Une fois installé

- Adressez-vous à la mairie pour obtenir de nouveaux papiers : carte d'identité, passeport et carte d'électeur
- Occupez-vous des formalités d'inscription de vos enfants (crèches, écoles, etc.)
- Emettez des réserves (dans les 3 jours) par recommandé en cas de déménagement défaillant
- Envoyez la facture du déménagement à votre employeur
- Faites changer la carte grise de votre véhicule et votre assurance automobile
- Indiquez votre nouvelle adresse au centre des impôts
- Recherchez les adresses utiles : médecin, dentiste, hôpital, etc.
- Signalez par courrier votre nouvelle adresse au service de la redevance télévision